

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 41 (1961)
Heft: 4

Artikel: La place de la Suisse dans l'Europe de demain
Autor: Freymond, Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-887628>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La place de la Suisse dans l'Europe de demain

par Jacques Freymond

Directeur de l'Institut des hautes études internationales à Genève

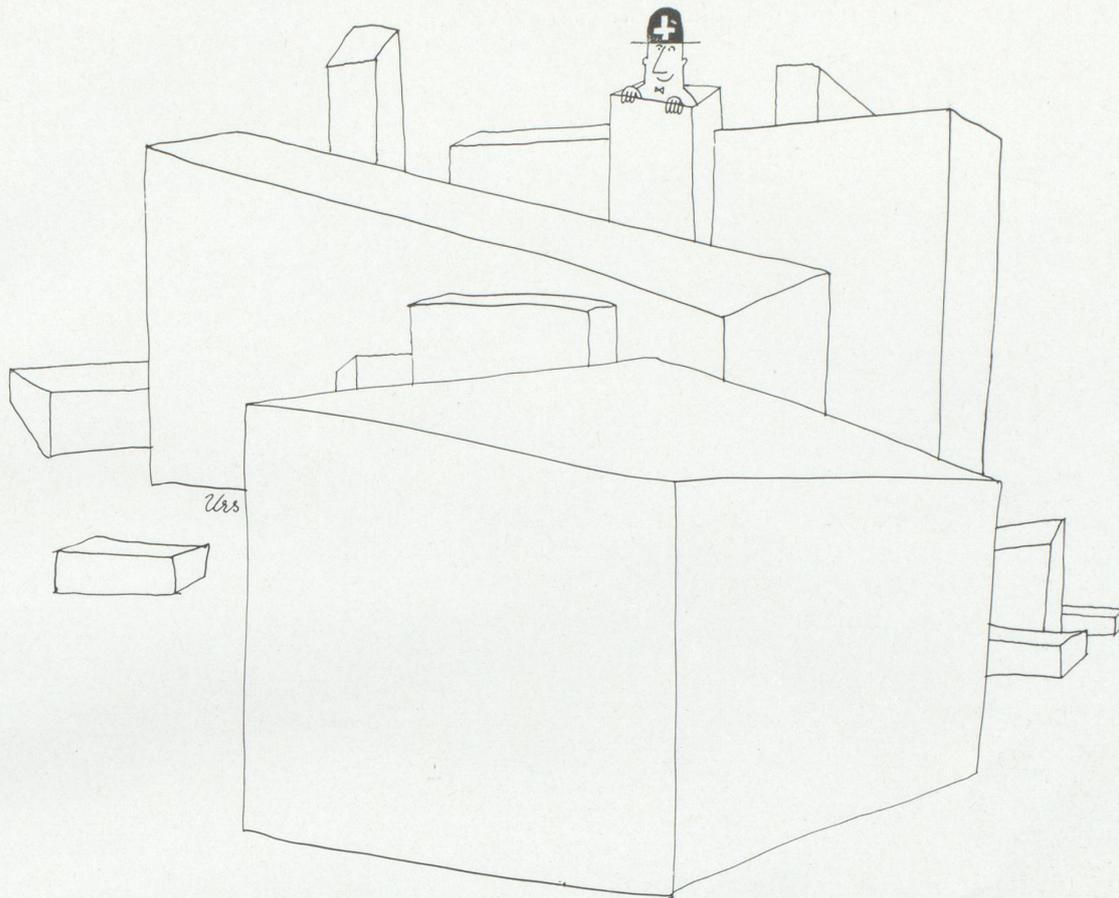
L'avenir de la Suisse est commandé par le fait qu'elle appartient géographiquement et historiquement à l'Europe et à l'Occident, qu'elle est associée à leur destin, qu'elle subira les contre-coups de leur déclin éventuel, comme elle a bénéficié de leur essor. Le microcosme helvétique ne peut pas s'isoler du monde extérieur. La médiocrité des ressources, la pauvreté du sol, qui contraignent le Suisse à un travail acharné, l'obligent également à chercher ailleurs ce qu'il ne trouve pas chez lui. Et de même qu'il ne peut assurer sa respiration économique que par des échanges intensifs et constants avec les pays d'Europe et du monde entier, de même ne peut-il s'épanouir intellectuellement et spirituellement sans contact avec ses voisins. Sa vocation internationale lui est imposée par une vue réaliste de l'intérêt national.

D'où une contradiction dont les Suisses sont évidemment conscients. Ils savent que leur prospérité actuelle est largement due au fait qu'ils n'ont pas été impliqués dans les conflits nombreux qui ont déchiré l'Europe. Et s'ils ont été épargnés, c'est à la fois parce que leur pays ne se trouvait pas sur la route des grandes invasions et parce qu'il s'était astreint à une politique de neutralité qui visait à préserver tout d'abord l'unité intérieure. C'est en se protégeant de l'Europe que les Suisses ont bénéficié de sa brillante expansion.

Mais lorsque l'Europe tout entière est menacée, lorsque l'Occident et sa civilisation sont en danger, les Suisses peuvent-ils conserver leur neutralité? Ne

risquent-ils pas de tout perdre faute d'avoir su s'engager à temps dans un combat décisif? Que serait-il advenu de la Confédération helvétique dans une Europe hitlérienne? Cette question, plus d'un Suisse se l'est posée et la repose au moment où deux conceptions de la société s'affrontent dans une lutte totale qui couvre le monde entier. Comment, dans ces circonstances, réaliser cette vocation internationale qu'impose l'intérêt national?

Trop faibles pour jouer un rôle actif dans la politique internationale et pour prévenir les conflits entre puissances, les Suisses ont été amenés à exprimer leur volonté de participer à la vie du monde et d'aider les peuples de la seule manière qui leur paraissait à leur mesure : c'est par la conception d'une mission humanitaire qu'ils ont tenté de dépasser la contradiction qui les préoccupait entre neutralité et internationalisme. Mais cette mission humanitaire n'est qu'un aspect — l'aspect populaire — de la contribution de la Suisse à la collaboration internationale. L'intérêt qu'ont les Suisses à la stabilisation de la paix et au développement d'une communauté internationale leur commande de chercher à participer dans la mesure du possible aux organisations internationales. D'où leur adhésion à un nombre important d'organisations spécialisées dépendant de l'O.N.U. D'où leur présence dans certaines des organisations européennes. D'où également l'effort croissant accompli dans le domaine de l'assistance technique aux pays en voie de développement.



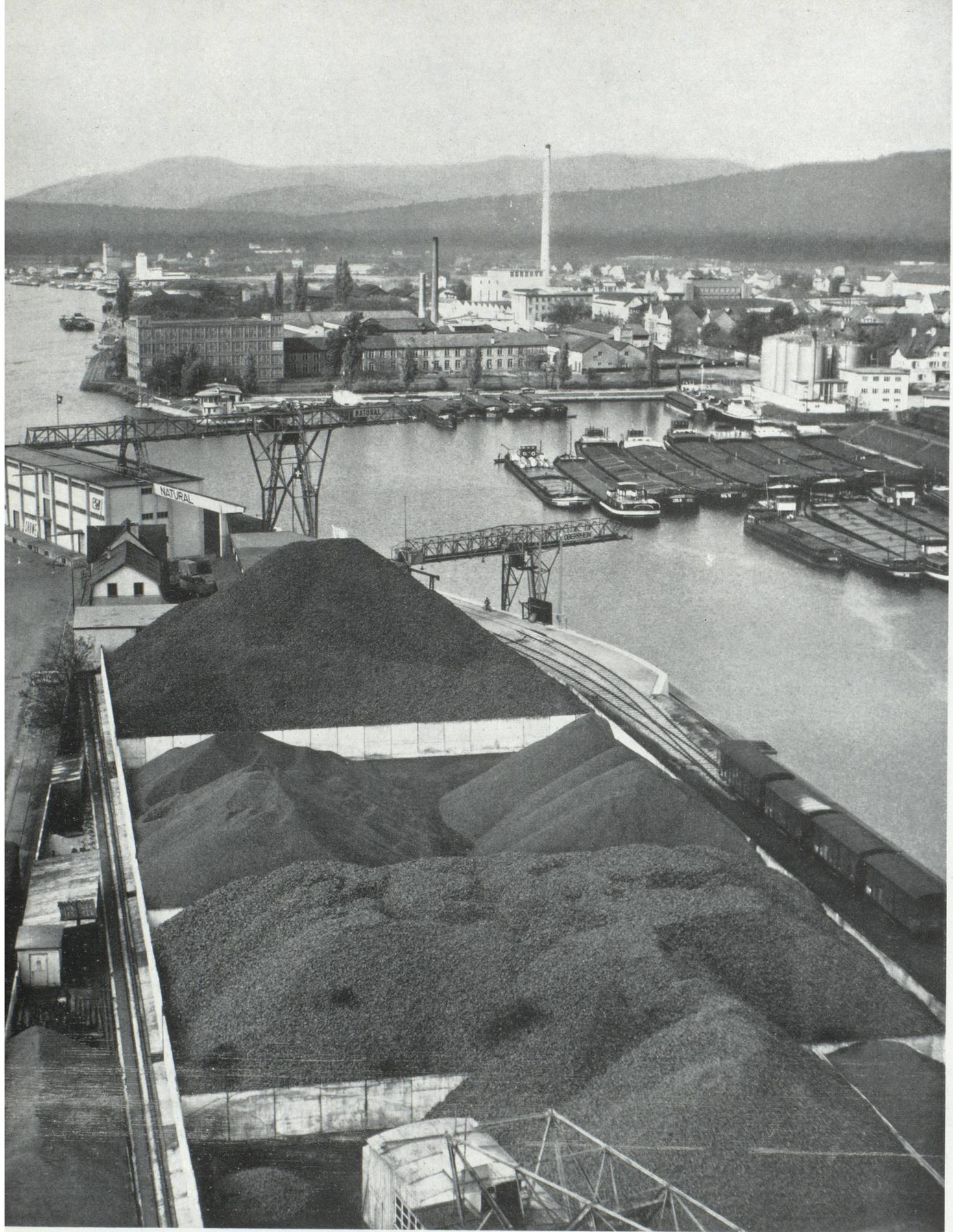
De même, la conscience qu'ils ont des devoirs qu'impose la communauté de civilisation et de destin incite les Suisses à collaborer au redressement et au rayonnement de l'Europe.

Mais leur conception d'une collaboration européenne diffère, on le sait, de celle des promoteurs de l'Europe des Six. Les Suisses ne peuvent ignorer qu'un ralliement à la Communauté économique européenne, telle qu'elle est aujourd'hui et telle qu'elle se veut, entraînerait la disparition de leur pays et, ce qui est plus grave, condamnerait également les conceptions politiques sur lesquelles la Suisse s'est construite à travers les siècles, conceptions dont la valeur dépasse le cadre du petit État qui s'en réclame. La satisfaction d'être citoyen d'une Europe unitaire serait singulièrement atténuée par la constatation que leur sacrifice n'aurait d'autre effet que de permettre à certains grands États du continent de reprendre avec des moyens accrus — ceux de l'Europe unie — une mission historique qui n'est pas forcément celle que les Suisses entrevoient pour leur continent. Ils se verraient entraînés à la remorque de l'un ou l'autre des grands, et d'autant moins capables d'exercer une influence qu'ils auraient eux-mêmes travaillé à détruire ce corps politique dont l'existence contribue à l'enrichissement de la civilisation européenne et au maintien de l'équilibre des forces à l'intérieur du continent.

L'opposition des Suisses à la formule d'intégration proposée par la Communauté économique européenne ne s'explique donc pas uniquement par la classique référence à la neutralité. Elle ne provient pas non plus du seul désir de protéger un niveau de vie élevé et des positions acquises. Si large que soit la part

prise par les questions économiques dans les négociations européennes, il n'en est pas moins certain que le vrai débat est d'ordre politique. Les Suisses ne peuvent admettre une conception strictement hiérarchique des rapports entre États, conception sur laquelle reposerait, par exemple, une politique dirigiste de distribution des tâches entre pays, en proportion de l'importance relative de chacun d'entre eux. Ils sont convaincus qu'il n'y a de coopération valable que dans le respect des caractères particuliers des États associés. L'unité, leur histoire leur en fournit la démonstration, est parfaitement compatible avec la diversité. Elle est même d'autant plus forte que chacun des participants a le sentiment et la liberté de rester fidèle à sa vocation. C'est en encourageant chaque canton à maintenir et à cultiver ses caractères originaux qu'on renforce en Suisse le lien fédéral. Si paradoxal que cela puisse paraître, la capacité de résistance du Tessin à l'attraction culturelle de l'Italie ou à une poussée d'irréductibilité s'accroît dans la mesure où le Gouvernement fédéral aide ce canton à résister à la germanisation résultant du *Drang nach Süden* et à affirmer son italianité. La volonté d'assurer l'existence de la Confédération impose à ceux-là mêmes qui détiennent la majorité l'obligation de ne pas s'en servir pour majoriser.

Ainsi, la Suisse ne saurait, sans se renier et détruire par là-même la contribution la plus valable qu'elle peut apporter à une future Confédération européenne, prendre place dans une Europe qui n'est pas construite dans le respect des diversités. La condition essentielle de sa participation réside dans la reconnaissance par chacun non pas de son cas spécial, mais du fait que







Page 62 : le port de Bâle; page 63 : la gare de Zurich; ci-dessus : vue aérienne d'Aarau; ci-contre : vigneron du Wehntal

tous les États européens sont des cas spéciaux. L'Autriche est un cas spécial. La Finlande est un cas spécial. Va-t-on, parce qu'elles ne sont pas en mesure de remplir certaines conditions acceptables par d'autres, les rejeter hors de l'Europe? Ce serait-là une faute politique d'une extrême gravité et dont tous les Européens auraient à souffrir. Et pourquoi contraindre l'Angleterre à un choix difficile entre le Commonwealth et l'Europe? Est-il vraiment dans l'intérêt des habitants de ce continent, qui s'appuie sur une tradition d'universalisme, de fixer partout des barrières? Où commence d'ailleurs l'Europe? Où s'arrête-t-elle? Comment parviendra-t-on à dissocier le monde européen du monde atlantique, au moment où s'affirme de part et d'autre de l'océan la conscience de la communauté

des intérêts? N'est-il pas curieux de constater que ce sont les Américains qui, aujourd'hui, se mettent à étudier la formule d'association élaborée par la Communauté européenne de libre-échange?

La Suisse, encore une fois, appartient à l'Europe. Mais elle ne peut jouer un rôle actif et positif que dans une Europe fédéraliste bâtie sur le respect de la diversité, une Europe dans laquelle les corps politiques, grands et petits, s'équilibrent et s'influencent réciproquement, une Europe qui, bien loin de délimiter ses frontières, cherche au contraire à rayonner dans le monde entier.

Novembre 1961.

Jacques FREYMOND.

